Réforme des rythmes scolaires, nouveaux statuts des enseignant-e-s, nouveau socle commun, nouveaux programmes, réforme de l'éducation prioritaire et enfin réforme du collège : depuis deux ans le gouvernement s'est employé à organiser l'aggravation des conditions de travail des personnels et des conditions d'étude des élèves. Ces réformes obéissent toutes à la même logique, celle de réduire la qualité de notre système éducatif en orchestrant la territorialisation de l'enseignement et le renforcement du pouvoir de la hiérarchie dans les établissements. Le projet pour l'école porté par les gouvernements successifs reste donc le même : renforcer les inégalités sociales en formant les élèves des classes populaires à des emplois précaires grâce à un enseignement à minima.

Le gouvernement tente à nouveau d'enrober sa réforme d'une « couche pédagogique » par la promotion des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Nous ne sommes pas dupes, aucun moyen n'est mis en œuvre pour construire des enseignements interdisciplinaires. Le gouvernement utilise l'interdisciplinarité comme un bouclier pour promouvoir sa réforme qui consiste essentiellement à accroître l'autonomie des chefs d'établissement et non des équipes pédagogiques, à renforcer la mise en concurrence des établissements et des disciplines, à mettre en œuvre un enseignement à minima dans les quartiers populaires et à aggraver les conditions de travail des enseignant-e-s qui verront leur service flexibilisé, morcelé sur plusieurs établissements et soumis à la volonté des chefs d'établissement.

Sud Education refuse cette réforme et dénonce la stratégie du gouvernement. Celui-ci ne souhaite pas favoriser la réussite de tous les élèves. Au contraire, dans le premier degré, il ferme des classes, réduit les moyens humains et financiers, après avoir désorganisé le temps scolaire. Le second degré est aujourd'hui la cible de ce gouvernement alors que la baisse des moyens humains (effectifs pléthoriques…) et financiers (bâtiments, outils de travail) correspond de fait à un objectif comptable et social-libéral.

Nous voulons travailler dans une école réellement démocratique où tous les élèves auront accès à un enseignement polytechnique afin de favoriser leur épanouissement. Nous voulons travailler dans une école coopérative où tous les personnels auront leur place pour mettre fin aux injonctions de la hiérarchie qui sont uniquement motivées par des intérêts économiques. Pour construire cette école de demain, libre, émancipatrice et égalitaire, nous revendiquons la mise en œuvre de moyens ambitieux, le recrutement massif et un abaissement du temps de travail des personnels et du temps de service devant élèves des enseignant-e-s pour de véritables temps de concertation et de formation.

Contre la répression unissons nos forces !

Aucune Région, aucun secteur d'activité ne semble épargné par la vague de répression qui touche représentant-e-s syndicaux et act-rice-eur-s des luttes. Après l'affaire de Jean-François Chazerans, professeur de Philosophie à Poitiers, les cas de répression se multiplient partout :

A Toulouse, lors du mouvement de grève de novembre et décembre 2014, des salarié-es du collège Bellefontaine étaient mobilisé-es pour que leur établissement classé Rep+ bénéficie de l'intégralité des moyens normalement dévolus aux établissements de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, 6 enseignant-e-s de ce collège sont victimes de la répression pour fait de grève !

A Colombes, 2 enseignants du collège Gay Lussac passent prochainement en commission de discipline pour leur participation au même mouvement de défense de l'Education Prioritaire.

Après la révocation de Yann Le Merrer, postier dans le 92, c'est un représentant syndical CGT de

l’entreprise Colas de Clichy qui a été licencié malgré le refus de l’Inspecteur du Travail. En fait c’est le ministre du travail, François Rebsamen qui a permis ce licenciement en annulant la décision de l’Inspecteur du travail. Un petit parfum de loi Macron qui se fait également sentir à Annecy après le renvoi en correctionnelle d’une inspectrice du travail qui a dénoncé les pressions exercées par l’entreprise Tefal à son encontre.

Si l’on ajoute à tout cela les condamnations de Gaëtan et des autres prévenus de Toulouse à de la prison ferme pour leur participation à une manifestation interdite, et celles des 9 militants de la confédération paysanne à de la prison avec sursis pour avoir démonté quelques engins de chantier et refusé le prélèvement ADN, l’escalade répressive et la criminalisation grandissante des mouvements sociaux ne font plus de doute.

Il est donc urgent de réagir de façon unitaire pour les endiguer lors des rassemblements du 17 juin à Amiens en soutien aux militants de la conf et du bal des réprimé-e-s du 13 juillet en favorisant cette convergence nécessaire !

Face à l’offensive contre l’école, menée conjointement par le gouvernement et les forces réactionnaires (droite et extrême-droite), Sud Education appelle tous les personnels de l’Éducation Nationale à se réunir en Assemblée Générale et à réussir la grève du 11 juin afin de construire les suites à donner à ce mouvement.

Contre le renforcement de la hiérarchie entre filières générales et filières professionnelles, contre la détérioration de l’enseignement dans les écoles, les collèges et les lycées, Sud Education appelle les personnels du 1er et du 2nd degré, des filières générales comme des filières professionnelles à se rencontrer localement pour préparer la grève du 11 juin et définir des stratégies de lutte pour une rentrée des classes combative.

Elaborons un autre projet pour une école émancipatrice et égalitaire !

Luttons pour un abaissement du temps de travail de tous les personnels et des moyens à hauteur des besoins !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
pour construire les suites de la grève
Jeudi 11 Juin – 18h salle Gde Croizat à la Bourse du Travail (3 rue du château d’eau – métro République)

SUD Education